



SKI CLUB DE VENCE

Association loi 1901 depuis 1952

Affiliée à la Fédération Française de Ski

51 Avenue des Alliés, Maison de la Vie Vençoise - 06140 Vence

<http://www.skiclubvence.com>

Adresse Mail : skiclubdevence@gmail.com

☎ 07 81 87 78 94



Stage Dolomites Dimanche 21/02/2027 – Samedi 27/02/2027

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM	
PRENOM	
Date de naissance stagiaire	
Téléphone enfant	
Téléphone parents (Stagiaire mineur)	
Adresse e-mail parents	

Niveau Stagiaire *	Moyen	Confirmé
Ski		
Snowboard		

DESCRIPTIF & TARIFS

- 6 nuits en pension complète à l'Hôtel Regina e Fassa (Dolomites - Italie)
- 5 jours de ski sur le domaine Val di Fassa – Stella Ronda – Dolomiti Superski

	Primo participation	Remise Fidélité *	Assurance annulation obligatoire
Adulte (Né avant 21/02/2009)	1 265 €	1 165 €	+ 35€
Jeune (Mineur né après 21/02/2009)	1 065 €	965 €	+ 35€
Piéton	980 €	880 €	+ 35€

* Applicable si participation à au moins un stage du Ski Club de Vence sur la période 2023 - 2026

- Licence FFS du Ski Club de Vence obligatoire. Majoration licencié autres clubs : 50 €
- Niveau requis** : 2ème étoile confirmé, niveau à confirmer par le Moniteur Fédéral du SCV
- Age minimum stagiaire** : 10 ans révolus au premier jour du stage
- Clôture des inscriptions **au plus tard le 14 Janvier 2027** dans la limite des places disponibles
- Confirmation des inscriptions par le club **au plus tard le 28 Janvier 2027**, en fonction des groupes de niveau

MODALITES REGLEMENT STAGE

- Chèques à l'ordre du Ski Club de Vence ou espèces ou chèques vacances
- À la réservation : 1 chèque de 500 euros avec le dossier d'inscription complet
- Le solde sera encaissé au plus tard le 18 Décembre 2026 à la permanence du Club
- À la demande un autre échelonnement pourra être étudié.
- + Un chèque de caution de 100 € (pour dégradation éventuelle) qui ne devrait pas être encaissé !

CONDITIONS D'ANNULATION & DE REMBOURSEMENT

- En cas d'annulation du stagiaire pour une raison admissible avant le départ (maladie sous réserve de fourniture d'un certificat médical), remboursement, au travers de l'assurance annulation de voyage, du montant du séjour.
- Pas de remboursement possible en cas d'interruption du stage, cad suite à un incident obligeant le stagiaire à rentrer plus tôt que prévu

REMARQUES

- CHAMBRES** : Hébergement en chambre collective. Merci de préciser si vous votre enfant souhaite partager la chambre d'un camarade (Nom Prénom), sans mixité et dans la mesure du possible avec des enfants d'âges proches (non garanti) :
- NOTA** : Merci de préciser ci-dessous toute information qui vous semblera utile de nous communiquer dans votre intérêt ou celui de votre enfant :

Stage Ski Club de Vence : Dolomites 21/02/2027 – 27/02/2027

Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné(e) M. ou Mme

Agissant en qualité de père – mère – tuteur – tutrice (rayer les mentions inutiles)

Demeurant à :

.....

Inscris mon enfant :

Né(é) le : AGEans SEXE : ☐ F ☐ M

☐ Ski ☐ Snowboard Niveau :

 **Cocher les cases lues et approuvées (toutes les cases doivent être visées sauf éventuellement celle des photos)**

- ☐ L'autorise à être transporté dans les minibus de l'association conduits par les moniteurs du club ou en bus.
- ☐ Je certifie sur l'honneur que mon fils (ma fille) est apte à la pratique du ski et ne présente pas de contre-indication médicale. Si traitement en cours : fournir l'ordonnance et les médicaments correspondant.
- ☐ Mon enfant s'engage à porter toutes les protections requises pour pratiquer ces activités (casque obligatoire en Italie en dessous de 18 ans, dorsale fortement recommandée).
- ☐ Je décharge le SKI CLUB DE VENCE de toute responsabilité en cas d'accident survenu à mon fils ou à ma fille, et certifie sur l'honneur n'engager aucune poursuite injustifiée contre le club précité.
- ☐ J'autorise les responsables du stage à prendre toute mesure d'urgence, en cas d'accident ou sur avis médical, y compris l'hospitalisation si nécessaire. Je fournis une carte de sécurité sociale internationale et je m'engage à rembourser au club les éventuels frais médicaux, pharmaceutiques déboursés pour mon enfant y compris les petits traitements d'appoint (antipyrétique si douleur, pommade en cas de coup...).
- ☐ J'autorise la prise de photos ou vidéos de mon enfant durant les activités et leur éventuelle diffusion sur le site du club, publications ou médias
- ☐ Je certifie avoir (en plus de la carte neige FFS) contracté au nom de mon enfant une assurance couvrant les risques en dehors du ski. Les dégradations volontaires n'étant pas prises en charge par les assurances, je dégage les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident dû à un non-respect par mon enfant des consignes données.
- ☐ Je m'engage à rembourser au responsable l'intégralité des frais qui en découleront

DATE :

SIGNATURE précédée de la mention « lu et approuvé »

Stage Ski Club de Vence : Dolomites 21/02/2027 – 27/02/2027

Règlement & Organisation

ORGANISATION

- Sur les pistes les mineurs sont encadrés par groupe de niveau. Chaque moniteur du ski club enseigne toute la journée à un groupe moyen de maximum 10 mineurs.
- Après le ski les enfants bénéficient d'activités récréatives ou peuvent se rendre dans le village (encadrés pour les moins de 14 ans).
- L'heure du coucher est établie à 21h30 pour les petits de 8 à 12 ans, 22h30 pour les autres mineurs. Des jeux sont organisés dans l'hôtel.
- Un stage de ski n'est pas une garderie, ni une colonie de vacances. L'objectif principal du séjour est la pratique du ski et pour que cela se fasse en toute sécurité, un bon temps de sommeil est indispensable et quelques règles sont à respecter scrupuleusement.
- Il est fortement déconseillé d'amener trop d'argent de poche et des objets de valeur fragiles et tentants (ordinateur, PSP, téléphone portable...) Le ski club dégage toute responsabilité en cas de vol, perte ou casse. Possibilité de confier l'argent de poche des mineurs à l'encadrement

RÈGLES ESSENTIELLES À RESPECTER

- NI ALCOOL, NI DROGUE ! TOLÉRANCE ZÉRO !
- Obéir aux moniteurs
- Respecter les horaires et ne pas sortir le soir après l'heure autorisée.
- Aucun langage ou comportement déplacé à l'égard des autres jeunes, de l'encadrement, du personnel de l'hôtel et des personnes extérieures
- Tenir la chambre propre et rangée pour faciliter le travail du personnel d'entretien
- Respecter l'hôtel et les extérieurs. Les enfants sont responsables de tous les dommages qu'ils causeront dans l'hôtel ou ailleurs dans la station. Nous communiquerons avec les parents afin d'expliquer la situation et les frais encourus si c'est le cas.
- Ne jeter aucun déchet ailleurs que dans les contenants désignés

Nous respectons les enfants autant qu'ils sont en droit de l'attendre mais si l'un d'entre eux ne respecte pas les règles et met en danger lui ou d'autres, il sera immédiatement renvoyé du stage, aux parents de venir le chercher et sans aucun remboursement.

Ce stage est une semaine de formation au ski ou au snowboard. Tout est mis en place pour permettre aux participants de progresser dans leur sport favori et toutes les activités se font dans une bonne ambiance de joie et de bonne humeur.

DATE :

SIGNATURE précédée de la mention « lu et approuvé »

ENFANT

RESPONSABLE LEGAL

FICHE SANITAIRE DE LIAISON MÉDICALE

Cette fiche doit être obligatoirement retournée avec le bulletin d'inscription. Remplissez là avec le plus grand soin, elle est indispensable pour un bon suivi sanitaire.

NOM.....PRÉNOM :

NÉ(E) le ÂGEans POIDS.....80.....kg SEXE : ☐ F ☒ M

Tél. domicile Mère Père

.....

Tél. portable Mère Père

.....

Tél. travail Mère Père

.....

Autres personnes à contacter si besoin : nom et Tél

.....

.....

VACCINATIONS (réf photocopies des pages vaccins du carnet de santé)

DTCP (diphtérie, tétanos, coqueluche, polio) OUI NON DATE.....

BCG OUI NON DATE.....

ROR OUI NON DATE.....

Hépatite B OUI NON DATE.....

Autres à préciser

Si l'enfant n'est pas vacciné, pour quelles raisons :

APPENDICITE : ☐ OUI ☐ NON

AUTRESOPÉRATIONS :

HOSPITALISATIONS (dates et motifs)

RÉÉDUCATION :

ETAT DE SANTE DE L'ENFANT

.....

.....

L'enfant suit-il un traitement ? ☐ OUI ☐ NON si OUI lequel :

.....

DEVRA-T-IL SUIVRE UN TRAITEMENT PENDANT SON SÉJOUR ? ☐ OUI ☐ NON

Si OUI joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants avec le nom de l'enfant inscrit sur les boîtes.

Je laisse toute initiative aux responsables du groupe pour agir en cas d'urgence sur mon fils (ma fille) et j'autorise l'administration des médicaments prescrits sur le protocole (selon l'article L. 313-26 du code de l'action sociale et des familles qui stipule que « l'aide à la prise de médicaments peut être assurée par toute personne chargée de l'aide aux actes de la vie courante dès lors que le mode de prise et la nature du médicament ne présentent ni difficulté d'administration, ni apprentissage particulier »)

Ces renseignements sont strictement confidentiels, n'hésitez pas à mentionner tous les éléments qui permettront d'apporter le meilleur confort physique et moral à votre enfant pendant le séjour.

DATE :

SIGNATURE précédée de la mention « lu et approuvé

DOCUMENTS NÉCESSAIRES

(à cocher par l'organisateur)

- ☐ **DOSSIER REMPLI ET SIGNÉ**
- ☐ **FICHE SANITAIRE**
- ☐ **AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE**
 - (Imprimé Cerfa N°15646*01), à remplir et signer par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale
 - photocopie du titre d'identité du parent signataire du formulaire

Au moment du départ :

- ☐ **CARTE D'IDENTITÉ ou PASSEPORT**
- ☐ **CARTE EUROPÉENNE D'ASSURANCE MALADIE**
- ☐ **ORDONNANCE + MÉDICAMENTS**
- ☐ **ÉVENTUEL CERTIFICAT DE VACCINATION OU TEST COVID selon la réglementation en vigueur au moment du départ**



SKI CLUB DE VENCE

Association loi 1901 depuis 1952

Affiliée à la Fédération Française de Ski

51 Avenue des Alliés, Maison de la Vie Vençoise - 06140 Vence

<http://www.skiclubvence.com>

Adresse Mail : skiclubdevence@gmail.com

☎ 07 81 87 78 94



Stage Dolomites 21/02/2027 – 27/02/2027

FICHE RÉCAPITULATIVE À CONSERVER PAR LES PARENTS

- **DEPART_:**
 - ✓ Dimanche 21 février 2026 , Rendez-Vous **8h Parking Saint-Anne à Vence**
 - ✓ Prévoir un **PIQUE NIQUE** pour le trajet aller, un arrêt étant prévu sur une aire d'autoroute
- **RETOUR_:**
 - ✓ Samedi 27 Février 2027, **vers 18h30** même endroit
 - ✓ Un **PIOUE NIQUE** est fourni par l'hôtel pour le trajet retour

MAZZIN FASSA (1.370 m) – VAL DI FASSA - Dolomites / Italie

Située au cœur des Dolomites, la vallée de Fassa offre une vue imprenable sur des massifs montagneux célèbres tels que les Monts Pâles, la Marmolada, le groupe de Sella et le Catinaccio.

Mazzin Fassa est la plus petite commune de la vallée de Fassa et profite d'une position privilégiée, à mi-chemin entre Canazei et Moena, entourée de luxuriantes forêts de sapins.

Le village est localisé à quelques minutes en navette, des installations de Campitello, départ du grand tour de Sella Ronda et Dolomiti Superski, le plus grand domaine skiable italien avec plus de 1200km de pistes.

Les différents domaines skiables offrent des pistes pour tous les goûts et tous les niveaux, garantissant une expérience de rêve pour tous les amoureux de la neige.

HOTEL REGINA FASSA *** - Via Rotig, 197 – Mazzin di Fassa

L'hôtel a été complètement renouvelé et dispose de salle d'activité, bar, salle pour l'animation, mini-club, dépôt de ski, réception, grande salle à manger avec plus de 400 places.

A disposition un petit centre de remise en forme avec sauna, hydro-massage, solarium UVA payant, salle de gym.

Connexion internet disponible dans les salles en commune et les chambres.

Hébergement en chambres collectives climatisées disposants de salle bain et de TV

Petit déjeuner & dîner : Grand buffet

Déjeuner : Sur les pistes avec plat du skieur (pizza et eau ou gros sandwich et eau ou plat de pâte et eau) ou possibilité panier repas

Navette avec arrêt à 100 m de l'hôtel permettant l'accès aux différents domaines

Hotel Club Regina E Fassa – Dolomites

